

Affichage le 22 mars 2018



Accusé de réception en préfecture
014-2018-00000
-AU
Date de télétransmission : 22/03/2018
Date de réception préfecture : 22/03/2018

Syndicat Départemental d'Energies du Calvados

PROCES-VERBAL D'ELECTION DU REPRESENTANT AU COMITE SYNDICAL

Commission locale d'énergie de

LISIEUX-MOYAUX

L'an deux mille dix-huit, le 21 mars à 18h00, le collège correspondant à la Commission Locale d'Energie de LISIEUX-MOYAUX, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni à Coquainvilliers, dans la salle des associations, en séance publique, sous la présidence de Mme Claude GLASSON, doyen(ne) de l'assemblée, afin de procéder à l'élection d'un représentant au Comité Syndical, en remplacement de M. Gilbert GODEREAUX, de la commune de Lisieux, ayant démissionné de tous ses mandats.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les délégués des collectivités adhérentes :

✓ **Communes :**

Collectivité		Délégués	
EPCI ou Commune nouvelle	Commune d'origine	Nom et Prénom	Présent
BEUVILLERS		COURCHAI Pierre	X
		PICHARD Michel	
COQUAINVILLIERS		LENEVEU Hubert	
		BOUTY Louis	
CORDEBUGLE		CARLIER Colette	
		LEROY Jean-Luc	
COURTONNE-LA-MEURDRAC		SANSON Didier	
		BOISNARD Eric	
COURTONNE-LES-DEUX-ÉGLISES		LAIGNEL Sébastien	
		DA ROIT François	
FAUGUERNON		TOUGARD Serge	X
		GUERIN Alain	
FIRFOL		DESOUCHES Joël	X
		BISSAY Eric	
FUMICHON		PICARD Christian	
		FOUBET Guy	
GLOS		LEGRAND Michel	
		BROISIN-DOUTAZ Bernard	
HERMIVAL-LES-VAUX		EVAIN Michel	
		LEGRAIN Gilles	X
LA BOISSIERE		MOTTE Christophe	
		CAFFIAUX Laurent	
LA HOUBLONNIERE		RIHOUEY Eric	
		RUNGETTE Thierry	

Délégués	Délégués en exercice	Délégués présents	Pouvoirs	Nombre total de votants
66	66	19	0	19

Secrétaire de séance :

M. Pierre COURCHAI, délégué(e) de Beuvillers
a été nommé(e) secrétaire de séance.

Ont été désignés comme scrutateurs :

M. Tanguy GUILLET DE LA BROUSSE
M. Pascal POTIER
M. Gilles BOURGEOIS

Dispositions statutaires :

Il est précisé aux délégués les dispositions statutaires fixant les règles d'élection des représentants au comité syndical. L'article 6.1.2 des statuts du SDEC ENERGIE approuvés par arrêté interpréfectoral en date du 27 décembre 2016 précise :

« Les communes et EPCI membres du Syndicat autres que la Communauté urbaine de Caen la Mer sont répartis en collèges géographiques dont le périmètre est celui précisé en annexe 2. Toute modification de périmètre est décidée par le Comité syndical.

Les organes délibérants de chaque membre du Syndicat concerné désignent deux délégués. Les délégués ainsi désignés se réunissent au sein de leur collège pour l'élection de leurs représentants au comité.

L'adhésion d'un nouveau membre entraîne la désignation de nouveaux délégués et la cessation anticipée du mandat d'un délégué pour quelque cause que ce soit nécessite la désignation d'un nouveau délégué par l'organe délibérant du membre concerné.

Ces nouveaux délégués pourront ainsi procéder, entre deux renouvellements généraux des conseils municipaux, à la désignation d'un nouveau représentant du collège auquel ils appartiennent, si une telle désignation est requise.

Un délégué empêché d'assister à la réunion du collège dont il dépend peut donner à un autre délégué de son collège pouvoir écrit de voter en son nom. Un même délégué ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Le nombre de représentants de chaque collège au Comité syndical est déterminé en fonction, d'une part, de la population des communes membres situées dans le périmètre du collège considéré et, d'autre part, des compétences transférées des collectivités membres au Syndicat dans le périmètre du collège considéré.

Après vote à bulletins secrets, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits (nombre de délégués en exercice)	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	18
Bulletins nuls	2
Bulletins blancs	0

Ont obtenu :

Nom	Prénom	Nombre de voix
VERGER	Daniel	15
GIRARDIN	Evelyne	1

M. Daniel VERGER délégué(e) de MOYAUX

a été proclamé(e) élu(e) en qualité de représentant(e) du collège de la Commission Locale d'Energie de LISIEUX-MOYAUX.

OBSERVATIONS : Néant -

A Coquainvilliers, le 21 mars 2018

Le Président,

Claude GLASSON



Le Secrétaire de séance,

M. COURCHITI



Les scrutateurs,

Guillet de la Brosse Tanguy



Potier Pascal



BOURGEOI GILLES

